

Les Heures de Musique 2006-2007 Musique & Société

Dimanche 1^{er} octobre 2006, 17 h (causerie à 16h15)

Temple Farel de La Chaux-de-Fonds

Ensemble Orlando Fribourg

Direction Laurent Gendre

Le couronnement de Charles-Quint

Nicolas Gombert: *Missa, A la Incoronation'*

Oeuvres vocales et instrumentales de Richafort, Desprez, Festa,
Cabezon, Bendinelli

Il faut être clair : par sa nature immatérielle, la musique est dangereuse. Elle est dangereuse parce qu'elle perce l'individu dans son intimité la plus irrationnelle. L'expérience montre que confronté à une image et simultanément à une musique donnée, nous percevons des informations différentes suivant la musique que l'on injecte. En cela, la musique a souvent été un attribut incontournable du pouvoir politique, économique ou religieux. Elle l'est encore assurément. Est-ce un jeu ? Doit-on s'en rendre compte ? Comment les pouvoirs ont-ils joué la séduction ?

Le couronnement de l'empereur Charles-Quint à Bologne le 24 février 1530

Musique de Nicolas Gombert (v. 1495-1556), Costanzo Festa (v. 1490-1545)

Le 24 février 1530 eut lieu à l'église San Petronio de Bologne la cérémonie du couronnement de Charles-Quint. En réalité, cette journée marqua le point culminant de festivités qui s'étalèrent sur plusieurs mois et firent pour un temps de Bologne la capitale culturelle et politique du continent européen. L'évènement avait une évidente portée symbolique, car, en pacifiant leurs relations, l'Empire et la Papauté - les deux grands pouvoirs de la chrétienté - montraient leur volonté d'affronter côte à côte les adversaires qui les pressaient de toutes parts : la montée de la Réforme, l'isolationnisme progressif du royaume d'Angleterre, et la menace ottomane, appuyée par un François 1^{er} impatient de prendre sa revanche après la défaite de Pavie.

Depuis plus de sept siècles, c'est à Rome que se déroulaient traditionnellement les couronnements impériaux. A cette période cependant, la ville portait encore les

marques de l'occupation et du sac de Rome (1527). De plus, un terrain neutre offrait l'avantage de ménager les susceptibilités.

Les deux chapelles - celle de l'empereur et celle du Vatican - participèrent à l'évènement, et l'on chanta la 'Missa *A la Incoronation*' de Nicolas Gombert, au service de Charles Quint comme chanteur depuis 1526, mais qui depuis peu avait été nommé maître des enfants de chœur. Costanzo Festa, en tant que maître de chapelle du Vatican, était également associé à la cérémonie. Avec la rencontre à Bologne des traditions flamandes, espagnoles et italiennes, on se trouve bien en présence d'un événement musical majeur du 16^{ème} siècle.

Le programme comprend la Messe *A la Incoronation* composée sur une chanson de Richafort, *Sur tous regrets*, chanson que l'empereur affectionnait particulièrement, ainsi que des musiques vocales et instrumentales de Josquin Desprez, Gombert, Festa, Cabezon et Bendinelli.

Avec :

Sopranos	Valérie CORDONIER, Caroline RILLIET	
Alto	Philippe OSWALD	
Ténors	Christian BRAMS, Hiroto ISHIKAWA, Nicolas SAVOY, Bo ZHAO	
Basses	Vincent ARLETTAZ Alexander KILCHÖR Philippe VORLET	
Orgue	Philippe DESPONT	
<i>Ensemble In Echo</i>	Gawain GLENTON Josue MELENDEZ Catherine MOTUZ Christina HESS Keal COUPER	Cornetto Cornetto Trombone & trumpet Trombone & trumpet Trombone & trumpet

Programme du concert

Cesare Bendinelli	Fanfare
Josquin Desprez	Mille regrets (<i>a capella</i>)
Antonio de Cabezon	<i>Tiento de cuarto tono</i> (orgue)
Plain-chant	Introitus <i>Exsultate Deo</i>
Nicolas Gombert	Missa <i>Sur tous regrets</i> « A la Incoronation » a 5 Kyrie & Gloria
Antonio de Cabezon	<i>Himno Ave Maris Stella</i> (orgue)
Nicolas Gombert	Missa <i>Sur tous regrets</i> « A la Incoronation » a 5 Credo
Nicolas Gombert	<i>Felix Austiae domus</i> (cornets et sacqueboutes)
	* * * *
Costanzo Festa	<i>Da pacem</i>
Nicolas Gombert	Missa <i>Sur tous regrets</i> « A la Incoronation » a 5 Sanctus & Agnus Dei
Antonio de Cabezon	<i>Triste départ</i> (orgue)
Nicolas Gombert	<i>Regina caeli</i> a 12
Plain-chant	<i>Ite missa est</i>
Cesare Bendinelli	Sonata
Josquin Desprez	<i>Mille regrets</i> (cornets et sacqueboutes)
Jean Richafort	<i>Sur tous regrets</i>

L'ensemble Orlando Fribourg

www.orlando-fribourg.ch

L'Ensemble Orlando Fribourg a été fondé en 1994 par Laurent Gendre. Au départ, cet Ensemble se consacre presque exclusivement aux oeuvres des 16^e et 17^e siècles. Par la suite, il a été amené à aborder également des compositeurs comme Bach, Bruhns ou Buxtehude ainsi que des oeuvres contemporaines.

Dès 1996, l'Ensemble se présente à l'étranger, notamment en Russie, en Allemagne, en Espagne, en Belgique, en France et en Italie où il remporte le premier prix de la catégorie Ensembles Vocaux au Concours d'Arezzo. Il est invité par divers festivals, parmi lesquels le Festival de Musiques Sacrées de Fribourg (1994 & 2000), le Festival Bach de Lausanne (1997 & 1998), le Festival des Choeurs Lauréats de Vaison-la-Romaine (1998), le Festival de Chant Choral du Pays Basque (1999), le Festival Agapé de Genève (2000 & 2002), le Festival International de l'Orgue Ancien de Valère à Sion (2000 & 2003), le Festival des Flandres de Bruges (2003), Organum Novum à Bruxelles (2003), le Festival Bach en Combrailles en Auvergne (2003, 2005 & 2006), les Concerts J.S. Bach de Lutry (2003), les Fêtes musicales de Bulle (2004) ou encore le Festival Les Voix Sacrées du Monde (2004).

L'Ensemble Orlando Fribourg collabore avec des ensembles instrumentaux renommés comme La Cetra, Capriccio Basel, Concerto Palatino, Die Freitagsakademie. Ses prestations sont régulièrement diffusées sur les ondes radiophoniques.

L'ensemble vocal fribourgeois se produira en 2006 dans le cadre du 300^e anniversaire de la naissance du compositeur vénitien Baldassare Galuppi à Bâle (6 octobre), Zürich (7 octobre) et Berne (8 octobre). Le point culminant de sa saison sera la tournée dédiée à la Messe en si de Johann Sebastian Bach à Pontaurmur (F - 15 août), Villars-sur-Glâne (26 novembre), Martigny (3 décembre) et Bâle (4 décembre).

Sous le label Cascavelle, l'Ensemble Orlando Fribourg a enregistré en première mondiale les Hieremiae Prophetiae Lamentationes de Roland de Lassus, version à quatre voix (1999), et en 2001 une monographie consacrée à l'oeuvre du compositeur suisse Ludwig Senfl (1486-1542). Ces disques ont été salués par la critique internationale (notamment "10 de REPERTOIRE", "5 de DIAPASON" et "5 de GOLDBERG"). Son plus récent enregistrement est consacré à des *Vêpres à la Vierge* de Monteverdi et Grandi. L'Ensemble a enregistré *Le Cantique des cantiques* qui devrait être disponible prochainement.

L'Ensemble Orlando Fribourg est soutenu par l'Etat de Fribourg (Partenariat de création), la Loterie Romande, Coriolis Promotion, la Ville de Fribourg et le Service culturel Migros.

Laurent Gendre, chef de l'Ensemble Orlando

Après des études de piano et de direction d'orchestre à Bâle, Laurent Gendre est lauréat du prix d'études pour chefs d'orchestre de l'Association des Musiciens Suisses et se perfectionne en Allemagne et en Autriche.

Depuis lors, il a été invité à diriger de nombreuses

formations, notamment l'Orchestre Symphonique de Berne, l'Orchestre de la Suisse Romande, l'Orchestre de Bienne, l'Orchestre de Bretagne, l'Orchestre National de Lettonie, l'Orchestre de Chambre de Genève et l'Orchestre de Chambre de Neuchâtel. Il est directeur musical de l'Orchestre Symphonique de Thoune.

Son activité de chef d'opéra l'a amené à diriger des spectacles à Fribourg, au Bâtiment des Forces Motrices à Genève, au Théâtre de Beaulieu à Lausanne ainsi qu'aux Opéras de Rennes, Reims et Besançon.

Parallèlement, Laurent Gendre se consacre à la musique ancienne et fonde en 1994 l'Ensemble Orlando Fribourg, chœur professionnel spécialisé dans la musique de la Renaissance et baroque.



Liaisons dangereuses : la musique et le pouvoir

par François Cattin, président des Heures de Musique

« Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements, c'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi »

Pablo Picasso à propos de Guernica

Dans *La République*, Platon est peut-être le premier à affirmer que la musique possède des pouvoirs capables d'influencer l'âme humaine. Il y définit trois types esthétiques : le Vrai (révélé par les nombres et les proportions), le Beau (perçu par la sensibilité) et le Bien (l'harmonie entre le Beau et le Vrai). Pour lui, seul le Bien, transmis au niveau de la cité, est à même de faire apparaître la possibilité d'une cité juste fondée sur la loi morale plutôt que sur la force. C'est alors qu'il affirme l'existence d'une musique bonne pour l'âme (simple et sobre, définie par des règles claires) et d'une musique mauvaise (basée sur l'effet et la densité de la texture). Or pour lui, la mauvaise musique possède un pouvoir tel qu'elle doit être bannie de la cité à cause de ses conséquences morales sur l'individu et de ses conséquences politiques sur la cité. Elle est en effet à même de « manipuler » les individus. C'est ce qu'il nomme la doctrine de l'ethos. On en déduirait facilement ce syllogisme :

- Le politique, c'est le pouvoir
- Or la musique a un pouvoir (sur les émotions)
- Donc la musique relève du politique

Un peu hâtif, certes. Mais la doctrine Platon théorise, dès l'origine de la musique occidentale, le pouvoir manipulateur comme inhérent à sa nature. Et il est un fait que nombre de sociétés ont pris conscience de ce fait et usé de la musique – de l'art – comme d'un moyen pour parvenir à des fins politiques. Risquons quelques exemples. La Réforme de Martin Luther (lui-même compositeur) pose comme ferment essentiel à la prise de conscience de l'unité allemande le psaume chanté. Ainsi se forme un corpus gigantesque de musique collective qui traversera les siècles (Bach réutilise des chorals, Mendelssohn également, puis Stravinsky – quoique ce dernier pour d'autres raisons). Les responsables catholiques liés à la Contre-réforme n'agissent pas autrement, suggérant que l'art doit rendre le lieu du culte comparable au paradis : la place Saint-Pierre, les plafonds des églises, l'esthétique contrapuntique palestrinienne sont autant de procédés qui placent l'homme dans une position d'impression évidente. Le mouvement choral du XIXe siècle en Allemagne dépasse très largement le cadre esthétique pour se situer sur le champ politique. En effet, la réunion chorale est le ferment d'une unité allemande qui se concrétise en 1871 (paradoxalement l'engouement choral s'étiolé rapidement par la suite). Ces exemples mettent en évidence des phénomènes de masse, car la musique est capable d'agir sur les masses, de canaliser insidieusement l'énergie d'une foule. Il n'est pas étonnant que – aujourd'hui encore – les grandes réunions

populaires intègrent la musique en leur sein (l'hymne national avant une réunion sportive, la musique de Johnny Hallyday avant un meeting électoral, etc.). Art de masse – au contraire de la peinture, mais à l'instar du cinéma ou du logo publicitaire – la musique n'en est pas moins un phénomène de l'intime, pénétrant inconsciemment et de façon incontrôlable la conscience de l'individu.

Présente au niveau rudimentaire dans toutes les couches de la société, il faut bien admettre que de tous temps, la musique sérieuse a pris logis là où le pouvoir résidait : dans l'Eglise, dans la cour aristocratique, au chœur de l'Etat, dans l'entourage de l'industrie privée. Le musicien professionnel réside là où possibilité lui est offerte de vivre de son art. Or le pouvoir engendre souvent l'argent (la sécurité matérielle) et la reconnaissance publique, deux denrées essentielles à la diffusion d'un art. Le rapport entre le musicien et son mécène est parfois d'ailleurs extrêmement ambigu, à l'image de Dmitri Chostakovitch qui, pris volontairement dans le piège de la machine stalinienne, eut toutes les peines du monde à mettre sur pieds un double langage lui permettant d'être lui-même et de demeurer au sein du système. Car si le pouvoir joue avec l'art, l'artiste joue avec le pouvoir. Tirillé entre ses propres aspirations et les nécessités de sa fonction (sociale), il se risque à un jeu dont il est constamment la victime puisque, en fin de compte, son art ne cesse d'être le représentant d'un groupe social. Malgré toutes ses qualités esthétiques, comment séparer la musique de Lully de son origine aristocratique ? Comment écouter la musique de Palestrina sans songer à l'Eglise de la Contre-réforme ? La musique issue de l'IRCAM à Paris, restera-t-elle indépendante d'une esthétique contemporaine voulue par l'Etat ? Le compositeur et musicologue français François Nicolas pose comme hypothèse que « quand la politique se saisit de la musique, c'est finalement moins pour politiser la musique que pour esthétiser la politique¹ ».

On n'oubliera pas non plus de mentionner les phénomènes de récupération qui postulent du pouvoir unificateur de la musique. Le plus caractéristique est sans doute *L'Hymne à la joie* de Ludwig van Beethoven rendu « enfin » universel par son utilisation comme hymne européen (amputé de son texte pourtant pour des raisons de concordances !).

La Beauté n'est sans doute pas en état de sauver le monde, elle ne pourra toujours n'être qu'une représentation d'un possible ou d'un état. Mais l'art n'est pas innocent non plus, pas plus que n'importe quel autre registre de la pensée, car dans son domaine propre, la morale est souvent mise à mal. Il suffit de songer à la violence des querelles esthétiques entre artistes et courants esthétiques pour comprendre que le monde de l'art n'est pas non plus celui de la fraternité universelle : il est aussi un domaine de pouvoir. En toutes circonstances, l'artiste est un homme vivant au milieu des hommes, il est alors légitime que « la peinture soit un instrument de guerre ». Aussi.

f

¹ <http://www.entretiens.asso.fr/Nicolas/TextesNic/Buch.html>

Infos pratiques

Billetterie

L'heure bleue 032 967 60 50, billet@heurebleue.ch, www.heurebleue.ch

Adultes 30.- / AVS, chômeurs, Club Espace 25.- / étudiants et apprentis 10.-

Les professeurs et étudiants professionnels du Conservatoire neuchâtelois ainsi que les élèves du Lycée Blaise-Cendrars bénéficient de la gratuité. Les places ne sont pas numérotées.

Renseignements: www.inquarto.ch

Contact presse

In Quarto Yvonne Tissot tél : + 41 32 964 11 83

yvonne.tissot@inquarto.ch

Prochains concerts des Heures de Musique

Dimanche 19 novembre 2006, 18h, Cave du P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds,
Ensemble Pago Libre (jazz), Arkady Shilkloper (RUS), cor / Tscho Theissing
(A), violon / John Wolf Brennan (IRL/CH), piano / Georg Breinschmid (A),
basse. Causerie à 17h15

Samedi 25 novembre 2006, 20h30, Salle Faller du Conservatoire, La Chaux-de-
Fonds, **Quatuor Galatea**, Yuka Tsuboi, violon / Sarah Kilchenmann, violon /
David Schneebeili, alto / Julien Kilchenmann, violoncelle. Quatuors de Haydn,
Schumann et Schubert. Causerie à 19h45

Partenaires de la saison 2006-2007 des Heures de Musique : Loterie romande, RSR-
Espace 2, Migros Pour-cent culturel, Fondation Suisa, Athmos Hôtel, République
et canton de Neuchâtel, Ville de La Chaux-de-Fonds, Fondation Oertli